qu'on nime, c'est si peu de chose. Au fond, ce qui est, c'est que je vous dois du bonheur.

Au bas était écrit ces mots :

Monsieur le Comte, "Je croirais manquer à la mémoire de Marguerite, si tous ceux qui l'ont connue ne participaient pas aux souvenirs qu'elle a laissés. Quelques mots trouvés dans ses papiers de jeune fille et qui vous étaient adressés, vous rappelleront assez, j'espère, pour vous être utiles, les passe-temps de vos premières vacances, dont vous avez, sans doute, oublié la victime.

Joseph Reynaud."

PAUL JUILLERAT.

## SITUATION DE L'IRLANDE.

Un homme qui a long-temps gouverné l'Angleterre, lord Liverpool, avait contume de dire que l'honneur d'être premier ministre des trois royaumes était acheté trop cher au prix de l'auxiété qu'on éprouvait à l'ouverture du courrier de chaque jour. Lord John Russull a dù faire plus d'une fois la même réflexion que lord Liverpool, car l'Angleterre a acquis de nouveaux sujets par centaines de millions, et avec eux de nouvelles inquiétudes, et chaque courrier peut lui apporter la nouvelle que l'Irlande tout ontiere est en armes.

Nous avons reproduit assez de fois les douloureux récits des journaux anglais, pour que nos lecteurs se soient fait une idee de l'intensité des souffrances de l'Irlande, mais ils ne soupçonnent peut-être pas toute l'étendue du mal, et l'effrayante situation dans laquelle se rouvent l'Angleterre vis-à-vis do son ancienne conquete, situation qui ne semble pouvoir amener que l'un ou l'autre de ces deux récallaris: la banqueronte pour l'Angletorre, ou une révolution sociale on friande. Prévenir l'une ou l'autre des deux extrémités, chaque jour plus pro-chaines, et conserver en même temps à leur pays sa part d'influence dans les affaires du monde.

sa part d'influence dans les antartes un monde, telle est la tâche imposée d ceux qui gouvernon l'An-gleterre et sous laquelle ils sucombent. Les développemens rapides de l'industrie an-glaise ont tué successivement toutes les branches d'industrie qui florissaient autrefois en Irlande, et le commerce d'exportation de cette ite, autrefeis assez considérable, est ontièrement nul. Que manufactures disputent peniblement à l'Angle le marché intérieur. Il n'y a donc point, en Irlande de classe ouvrière, et à part les bras qu'occupent les industries et le commerce de détail, la popula-tion entière est vouée à l'agriculture.

On évalue à 1,100,000 hommes en état de travailler, la portion masculine du la population agri-colo. Chaque famille irlandaise se composant en moyenne de cinq à six personnes, le travail de ces onze cont mille honunes duit nourir entre quatre et cinq millions d'âmes. Mais, sur ce nounes, six cent mille au moins sont de simples journa iets, sans aucun avoir, saus aucune ressoure nelle, ni moyen de s'en procurer. L'argent étant rare en Irlande, ce n'est point habituellement en espèces que le salaire du journalier lui est payé, Dans presque tous les cas le petit fermier ou lo propriétaire qui l'emploient, lui abandonnent en échange de son travail la jouissance c'uno certaine

échange de son travail la jouissance c'ano certaine étendue de terre, et des pommes de terre en quantité suffisante pour l'ensemencer.

Un salaire quotidien, qui serait nécessairement très faible, n'offiriait pas les memes avantages au journalier, qui trouve dans le champ qu'on lui aban lonne le moyen de s'occuper et d'occuper sa famille, et qui pout quelquefois bénéficier sur la vente d'une partie de sa récolte quand l'année est abondante. Toute la famille vit sur le produit de ce chann unique; l'hiver est pour eux la saison abondante. Toute la namine vit sur le produit de ce chann unique; l'hiver est pour eux la saison abondante, et c'est au mois de juin ou de juillet, quand les pammes de terre de l'année précèter te sont épuisées, et que les planes ont retardo la maturité des mavelles, que la disette so fait sentre.

Ce simple exposé suffit à faire comprendre toute l'horrour de la situation du laboureur inlandais forseur.

que la récolte des ponnnes de terre est faible, et surtout lor-qu'elle est absolument nulle comme cette année. A l'époque ou d'habitude la nourriture no hi manque pas, il se trouve absolument sans provision, sans espoir do rien tirer de son champ ayant sept à huit mois, et même sans moenamp avant sept à nut mois, et mene sans mo-yens de l'ensomencer. Tous ses gages d'une an-née, toutes ses ressources pour l'année suivante sont perdus à la fois ; et l'hiver en suspendant partout los travaux lui ôte les moyens de gagner un salaire en argent, que le propriétaire ou le fermier sur les-quels le fléan sévit également, seraient d'ailleurs hors d'état de le lui payer.

Il lui faut acheter au marché la nourriètie qu'il tirsit autrefluis de seu charm; il faut avair seur

tirait autrelois de son champ; il faut avoir recours au maïs, au seigle, c'est-à-dire à des alimens plus au mas, au agres, e servante a usa annens pua-conteux, et dont le prix ordinaire est tripló ou qua-druplé, par suito de la détresse générale. Ces ali-mons, il faut les payer en argent, et il n'a que ses bras, qu'il ne trouve pas d'employer. Le termier a poine à se nourre, lui, sa famille et le bétail in-dispensable à son exploitation, et à conserver ce qui est nécessaire aux semailles; le propriétaire, à cui l'on payale na ses reules pur pour de la conqui l'on ne paie pas ses rentes, ne peut, à la perte de ses revenus, ajonter la dépense de travaux qui sont sans objet dans cotte saison.

C'est done au moment ou il faudmit que le tra-

vail fût plus abondant et le saluire plus élové, qu'il devient impossible d'employer et surtout de payer en espèces six cent millo hommes qui n'ent que on espèces six cent millo hommes qui n'ont que leur travail à offiri on échango de la nourriture né-cessaire à trois millions d'âmes. Tout retombe done forcément sur le gouvernement. done forcement sur le gouvernance, august lui faut condamner à mourir de faim trois à quatre millions de personnes, ou les nourrir. Qu'il leur e gouvernement anglais. 11 millions do personnes, ou les nourrir. Qu'il leur distribue les alimens directement ou indirectement. par des distributions gratuites on en donnant de l'emploi aux chef de famille, le résultat est toujours le mêmo: c'est l'Angleterre qui nourrit l'Irlande à

Ce qui attivo cette année u'a donc rien d'acci-dentel; c'est une conséquence forcéu de la consti-tution actuello de la proprieté en Irlande. Aussi long-temps que la situation du laboureur irlandias n'aura pus changé, chaque fois que la récolte des pommes de terre viendra à manquer, l'Angleterre sera contrainte à nourrer la moitié de la population sera contrainte a nourir la mande de la population de l'Irlande. Un soul exemple montrera que ce chifire n'a rien d'exagéré. Le dernier recense-ment, celui de 1841, donne au comté de Langford une population de 115,000 ômos; sur ce nombre. 40,665 sont actuellement employés aux travaux publics, et en va être contraint d'entreprendre de nouveaux travaux pour donner à en plus grand nombre le moyen de graner leur vie. La dépense s'élève déja pour ce comié à \$50,000 fr.

Nourrir trois on quatre millions d'ames, voilà done la charge qu'impose à l'Angletorie la détresse de l'Irlande. En ce moment le gouvernement anglais empluie journellement à des travans sons grande utilité et qui ne peuvent donner aucun re-

tour, plus de trois cont mille hommes. La dépense sse dejà trois millions parsemanne ; elle atteindra bientot de quinze à vingt millions par mois; et pour la campagne d'hiver cent cinquante millions Ainsi pour mettre le laboureur irlandais à même do vivro, pour lui donner, sous la forme d'un salaire de quoi acheter du pain au marché, l'Angleterre aura dépensé une somme égale à ce que lui couauta uepense une somme egane acc que tent son armée et sa marino, une somme supérieure d'un cinquième au produit de l'income-tax, une somme égale au neuvierne de tous ses revenus. Et cela deux mois apres la récolte, et lorsqu'il faut attendre dix mois encore pour que dans l'hypothèse d'une bonne récolte, l'Irlande paisse se suffire à elle-même.

Supposez que la prochaine récolte soit mauvaise supposez avec certains agriculteurs que la maladie des pommes de terre qui vient de se renouveller deux ans de suite n'ait d'autre causs que l'épuisement du sol, fatigué par une culture unique, par une production toujours la même, voilà les charges do l'Angleterre prolongées une année oncore. Sup-posez maintenant que la disette gagne ou l'Ecosse ou l'Angleterre, comment suffire à tant de misère l' Supposez entin que le gouvernement britannique se voie contraint de faire la guerre; cette guerre fût-ello nussi peu coûteuse et aussi vite terminée que la guerre avec la Chine, mettrait les trois royaumes en présence d'un déficit de 100 à 150 millions, et sur le chemin de la banqueronte et de la raine

la rume. C'est là ce qui fait de l'Irlande la grande, l'éter-nelle difficulté des hommes d'Etat aughis; c'est pour cela qu'après tant d'années de recherches assidues, après tant de livres et de brochures, l'in-térêt de l'Angleierre no se detache pas de la question irlandaise. S'il s'agissait de venir une année seulement au secours de l'Irlande, un sacrifice de cent, de deux cents millions, quelque lourd qu'il fut, n'est pas au-delu des forces de l'Angleterre; la Restauration a couté trois milliards u la France sans l'épuiser. Mais telle est la situation des deux pays vis-à-vis l'un de l'autre, que ce qui artive cet hiver peut se reproduire sans cesse; que chaque année l'Angloterro peut se voir placée entre l'alternative de laisser montrir de faim quatre millions d'hommes on de les rearrir : de perdre l'Irlande ou de dépenser pour elle cent cinquante

Continent remédier à un tel mal et en prévenie le retour? Tel est le problème que poursuivent tous les hommes d'Etat de l'autre côté de la Manche. Bien des solutions ont été proposées, sans qu'au-cune soit jamais devenu populaire, faute de ce ci-ractive de simplicité, de facilité dans l'application, de cetto sorte d'évidence qui entraîne la conviction. Nous n'entrerons pas dans leur examen Qu'on nous permette seulement un mot.

oux systèmes sont en présence. Le premier tranche simplement la difficulté par l'application à l'Irlande de la loi des pauvres. Il est injuste, dit-on, que l'Angleterre s'épuise pour nourrir l'Irlande. mal a sa source dans la manyaise constitution de la propriété, c'est aux propriétaires à pair des manx dont ils profitent. On propose donc d'impre-ser aux propriétaires, par une joi, l'obligation de nourrir on de laire travailler les indigens qui résident sur leur territoire.

Cette proposition n'est qu'une manière détournée

cetta proposition il escrip data findeau qui l'accable di d'Entrasser l'Angleterre da fardeau qui l'accable en condamnant à mont la population indigente de l'Irlande. En effet, le revenu foncier de l'île tout entière ne suffirait pas à une pareille charge, et les propriéraires n'auraient d'autres ressources que d'abandonner leurs propriérés, on de déporter à leurs frais les trois quaris de la population. Où trouver d'ailleurs de l'argent dans un pays où tout so paye en terre en en nature, et où le revenu du propriétaire se compase propose tuisours de la propriétaire se compose presque toujours de la vente des grairs que lui l vient ses fermiers?

L'autre système consiste à appeler l'intervention du gouvernement, et à introduire, par la voie légis-lative, une réforme radicale dans les rapports du p oprietaire et du laboureur. Mais un gouverne-ment ne pert toucher ainsi à la propriété; il no pent faire fable rase de l'auvre de plivieurs siècles. Il ne peut comme on l'y invite, déponiller en masse les propriétaires du sot, et indradure la loi agraine en h'ande. La terre, en Irlande, n'est pas immobilisée comme en Angleteire, et depuis la conquête, ello a bien des fois changé de mains. Ainsi, en bonne justice, on ne peut rendre la génération actuelle responsable de ce ou out ou faire les conquerans; en fait, une tello spoliation est impos

Comment modifier graduellement les rapports des propriétaires et des travailleurs, sans léser mi-cun droit et aucun intérêt, et comment, en memotemps, accomplir cette couvre assez vito pour detourner de l'Anglelerre cette perspective mena-çante d'une guerre sociale ou de la banqueroute? Personne ne se flatte d'y pouvoir parvenir, et O'Connell, après avoir recherché toute sa vie, la solution du problème, en désespère aujourd'hui. On cherche à tourner la difficulté! Il y a cent

années, dit-on, l'Irlande était infiniment moins malheureuse qu'aujourdhui. Elle avait alors des manufactures, une industrio; elle faisait le commerce; elle envoyait des navires aux Indes et en Amerique. La cause du mal, e'est que la popula-tion n'a plus d'autres resources que l'agriculture, et que sou sort dépend d'une bonne on d'une mauvaiso récolte. Il n'en serait pas de meme si uno

vansa recoute. Il n'en serant pas de mente si uno partio trouvait à ga gner sa vie par l'industrie.

Afais comment fauto renaître l'industrie en Irlaude l'O'Connell dernièrement réclamait la gon-vornement auglais la somme énorme de 750 millions. On l'a fort ruliculisé des deux côtés du détails un traité lions. On l'a fort rediculisé des deux côtés du détroit : on a traité sa proposition d'extravagance et sensé. L'Angieterre, disait O'Connell, dépense depuis long-temps en Irlande des sommes enormes qui sont irrevocablement pendues. Chaque fois que la famino sévit, le gouvernement fait construire des routes et creuser des canaux, et toutes ces voies de communication restent inutiles faults de commerce pour les vivilier. En ce mo-ment, on défait et on refait, pour occuper la popu-lation, des chemins excellens: mieux vaudrait trouver à tant de milions un emploi susceptible

Ce qui a ruiné l'industrie irlandaise, c'a été la concerro seo de l'industrie anglaise plus riche et mioux organisée. Co qui l'empéche de remitre, maintenant que la cherté de la main-d'envre et maintenant que la cherté de la main-d'univre et des vivres en Angleterro, placerait les l'handais dans une situation plus (avorable; c'est l'absence do tout capital. Il n'y a en Irlande ni argent, ni crédit; pour moner à bien une entreprise de quelque importance, il findrait pouvoir faire d'énormes avances et perdre l'intérêt de plusieurs années. Ce sacrifice, le gouvernement anglais peut soul le fiine en quélans compagnis puissante assurée de fine, ou quelque compagnie puissante assurce de son patronage; les capitanx particuliers ne se ris-queront jamais dans aucune entreprise en Irlande, au miliou d'un peuple alfamé et avoc la perspec tive d'une guorre civile. Si donc le gouvernement anglais veut remédier à la situation de l'Irlando saus t'u her à la propriété, s'il veut y implanter

l'industrie, qu'il se mette lui-même à l'œuvre et fasse un sacrifice analogue à celui que lui a coûté l'émancipation des esclaves. Voils quelle était la signification de ces paroles tant reprochées à O'Connell.

Maintenant le gouvernement anglais essayera-Infinitement le gouvernement angias ossayera-t-il do remainer l'assistite de la propriété en Irlande ou s'imposera-t-il le lourd sacrifice que réclame de lui O'Connell? Nul ne le sait: mais chacun sent qu'il est temps qu'il se hâte s'il ne veut voir une moitié de la population sa soulever contre l'autre, s'il ne veut voir éclater au XIXo siècle une guerre

Dejà elle est prête à commencer, peut on dire qu'elle commence, en présence de tant de récits de meurtres et d'assassinats. Jusqu'à l'année dernière le paysan irlandais n'avait pas le droit de posséder dus armes. Ce droit, qu'il possède maintenant, il se hâte d'en jouir, et le commerce anglais lui offre une dangereuse facilité à satisfaire les goûts belliqueux si naturels aux Celtes. Les manufacturiers de Birmingham ont inoudé l'Irlande d'armes de toutes sortes, et ils sont obligés de renouveler presque journellement leurs envois. On croira sans poine les récits que font les journaux anglais sur la quantité d'armes qui s'enleve à chaque marché, mand on saura qu'un pistolet coûte six francs et un suil vingt-einq. Avant deux mois toute l'Irlande aura des armes ; et si le jour de la révolte sonnais Avant deux mois toute l'Irlande cet hiver, ce ne serait pas avec des bêches et des piques de bois durcies au feu, mais avec des fusils et des balles que les Trlandais iraient attaquer les soldats anglais. (Le Constitutionnel.)



## LA REVUE CANADIENNE.

MONTRÉAL, 12 FÉVRIER, 1817.

Discussion dans la presse anglaise sur la question du gouvernement responsable .- Opinions contradictoires des journaux tory, sur la pratique des principes constitutifs de la responsabilité au peuple de la colonie.-Lord Metcalfe était-il un ennemi du gouvernement responsable ! - Le gouverneur-général doit-il être le représentant de la Souveraine en Canada, ou un simple chef de départe-ment et le premier ministre? - Coup d'ail sur la situation.

## (2nd. article.)

" Il n'y a aucune analogie entre la position de la souveraine en Angleterre et celle du re-présentant de la souveraine en Canada. Le gouverneur du Canada est le premier ministre de la couronne en cette province. Sa position ressemble à cette d'un secrétaire d'un des principaux d'epartement de l'Etat."

Voilà l'opinion de la Gazette de Montréal l'organe ministériel du jour, sur la position du gouverneur. Nous en avons dit assez dans notre dernier numéro pour en faire voir toute l'absurdité. Le Herald et le Transcript, qui de tous les journaux anglais conservateurs de cette viile ont la plus grande circulation, la plus grande influence et représentent vraiment seuls le parti, ont combatta fortement ces colmions de la Gazette. Ils soat d'accord avec la Pilotapi'il doit y avoir parlaite analo,i e e tre la position du gonverneur vis à vis son conseil et celle de la Reine vis-à-vis le sien. Autrement, au lieu d'institudons représentatives et de respon abilité au peuple de la colonie, nous n'aurions qu'un gouverrement arbitraire et de bon pl. ir.

Mais le Times nous dit: le gouverneur est un conseiller exécutif, comme tel il doit agir etc. Encore une absurdité; car la position du gouverneur dans son conseil lei est analogue à celle de la reine dans le sien en Augleterre. S'avisecuit-on dans la Grande-Bretagne de dire que la reine Victoria est un conseiller exécutif de son gouvernement! La chose est par trop ridi-

Si nous comprenons l'esprit et le sens de la constitution anglaise, le pouvoir souverain réside dans la personne de la reine. Elle doit gouverner suivant les lois les usages, les contumes du royaume. Elle a ses prérogatives; mais elle no peut agir que pour exercer les prérogatives de la couronne ; c'est si bien le cas, que pour faire marcher la machine administrative de son gouvernement, il lui faut des ministres responsables au parlement de tous leurs actes. Sam eux elle ne pourrait gouverner,elle ne peut r'en, parce qu'elle n'a pas de responsabilité au parlement.

Le gouverneur du Canada, représentant de sa sonveraine, a les mêmes pouvoirs et préroga-tives dans la province. Il doit avoir ses ministres responsables, qui doivent faire marcher le rouvernement en rendant compte au parlement de tous leurs actes. Le gouverneur est dans le conseil provincial ex-officio, comme la souveraine, dans son conseil privé. Il v exerce une grande influence comme représentant de la souveraineté, mido fois plus grande que celle d'un conseiller executif qu'on voudrait le faire. Il a l'exercise de sa prérogative à lui seul, comme eprésentant de la souveraincté, mais l'idée d'en faire un conseiller exécutif, un officier charge de faire exécutor les décrèts de cette même souveraineté dont il est revêtue, n'a certainement pas le seus commun. Ca serait pas trop anomal. D'ailleurs il n'est pas responsable au parloment provincial, qui n'a sur lui aucun con-

Mais la responsabilité du gouverneur au gouvernement impérial, qu'en faites vous, nous diton? C'est là le grand cheval de bataille de la Gazette du Times et compagnie. Nous prétendons que cette responsabilité n'existe pas pour

nos affaires locales. Le gouverneur est responsable sans doute, en principe général. Il doit gouverner suivant la constitution, les usages, les lois, les coutumes. Sa responsabilité est même très grande. S'il s'avisait par exemple, de renvoyer son ministère, et de gouverner sans lui, de défier le parlement provincial, et mettre la province dans un état de trouble, de confusion, d'anarchie, il pourrait être mis en accusation, (impeached). Mais si on vient nous dire que le gouverneur doit être un conseiller exécutif et doit agir comme tel, et qu'il est responsable de tout les actes, de toutes les mesures locales, nous disons que la position n'est pas tenable et que cette responsabilité là n'existe pas. Puisque les résolutions de 1841, ont établi la responsabilité, comme la règle qui d it à l'avenir conduire notre gouvernement, cette responsabilité pour les affaires locales doit être au gouvernement provincial, par les aviseurs du gouverneur.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans toute cette discussion, c'est le contriste frappant qui existe entre les opinions de certains journaux tory du Canada, et le langage tenu par les hommes d'état en Angleterre, sur le futur gouvernement des Colonies. Ces journaux dont nous purlons comme un certain parti qu'ils représentent, semblent craindre de voir introduire ici les admirables et bienfaisants principes de la Constitution Anglaise. Ils en sont mécontente, inquiets, jaloux. C'est bien ce que disait naguère, un de nos compatriotes : la liberté Constitutionnelle est une prostituie que ces gens là répudient, s'il faut qu'il la partagent avec les Canadiens.

En ellet, pourquoi craindre d'accepter cette liberté de self government que la mère-patrie veut nous octrover? pourquoi cette résistance : Lisez donc les discours de lord John Russell, lord Grev et sir Charles Buller et dites-nous si vous y trouvez qu'ils veulent exercer, cette espèce d'influence que les éditeurs de la Gazette et du Times désirent tant voir exercée par le gouverneur ici. S'il veulent faire du gouverneur une simple créature de l'administration du jour qui dépendra pour le succès de sa mission d'un corps étranger et non des opinions et de la volonté du peuple de la colonie lui-même ? a-t-on ouble déjà ce que lord John Russell disait à la chambre des communes durant la dernière session, dans in discussion surle DILL DES SUCRES ? Quoique ces remarques s'appliquassent immédiatement aux restrictions commerciales, elles étaient données comme expliquant la politique générale à être adoptée à l'avenir dans le gouvernement colonial; elles prouvent le nouvel esprit de législation, que la Grande-Bretagne ne vent pas intervenir dans nos affaires intérieures et qu'elle ne craint pas que nous ayons trop de liberté. "A l'avenir, dit le noble lord, les colonies ne doivent pas exister sur le système restreint et limité des temps passés. Ce système restreint et limité doit être reconnu faux et absurde. D'autres principes doivent prévaloir. Je crois que la mère-patrie et les colonies seront bien plus prospères et florissantes, en abolissant toutes ces restrictions inutiles. Quand nous aurons adopté à leur égard un meillent système, nous les verrous grandir en jouissant de cette liberté que nous leux aurons donnée, et nous aurons droit d'en être fiers, etc."

Voila le languge de lord John Russell, des ministres anglais d'aujourd'hui. Combien il diffère des notions étroites, des doctrines de servilisme politique émises par la Gazette de Montreal et ses pareils!

Oui, nous avons raison de le dire : la crainte de la Gazette, du Times et des tory, à l'endroit de la liberté constitutionnelle et de la responsabilité est bien légitime. Ils ont devant eux les dangers d'une défaite immédiate; ils voient bien que leurs jours sont comptés et que la faction, la misérable minorité qui a si longtemps dominé et opprimé le peuple Canadien, cette faction la cause de tous nos maux, de tous nos troubles, va tomber impaissantes et méprisée sus les coups de la vraie liberté constitution nelle. Ils n'auront plus un lord Metcalfe nom les choyer et les protèger sous sa volonté arbitra'r et irresponsable. Ils voient bien qu'avec le nouveau régime la majorité nonulaire va reprendre sa légitime influence Indé Iræ.

Nous n'avons pas le temps aujourd'hui d'aller plus loin. Nous dirons sculement à nos adversures en terminant : Nous sommes sujets ang'ais, nous avons droit aux bienfaits de la constitution ag'aise ; nous les réclamons comme les priviléges inhérens à notre qualité de sujets anglais. Vous reconnaissez ces principes en théorie mais en pratique vous dites qu'ils sont incompatibles avec notre position, nos mœurs, notre état social ; prenez garde! car si veus rétendez que la pratique de la constitution auglaise est incompatible avec nos institutions, your condamnez tout ce nouveau système colonial dont parlent lord John Russell et tous les hommes d'état en Augleterre : vous condamnez le gouvernement responsable qu'on veut établir ici. Prenez garde! car vous ne voulez pas la grandeur de l'Empire Britannique; en disant que la constitution anglaise ne nous convient pas en pratique vous ouvrez nux esprits politiques de nouveaux horisons et d'autres perspectives. Nous sommes dans un siècle de liberté et de progrès. Le peuple Ca adien veut la liberté, mais une liberté rationnelle, une liberté sage, enfin il veut la liberté anglaise dans toute sa vé rité. Si on lui donne les désavantages de la constitution anglaise, il faut lui en donner les avantages, autrement le système colonial n'est qu'une déception.

LE BAL DE LA CONTESSE CATHCART.-En honneur de lord Elgin, qui a eu lieu hier soir a oté très brillant. Il y avait 6 à 700 invités. Les arrangements étaient splendides. La Comtesse est demeurée dans le salon de réception jusqu'à dix houres et a fait alors son entrée au

bal au bras de [Son Excellence lord El. gin. La danse a continuée bien avan dans la nuit. Le souper était on ne peut désiremiens; tout le monde était enchanté de la soiréa

La Gazette de Londres, H. C., nous aprend que l'ho ible. H. H. Killaly se présenters pour le comté de Londres, comme candidat à la ro-

Il y n eu hier à l'Hotel Daley, une assemble pour venir aux eccours des habitans de l'Bross Highlands, souffrants de la plus horrible famine il y avait beaucoup de monde. Une souscription va s'ouvrir.

La Gazette de Québec nous dit que le procès de 40 habitans de la paroisse de St. Gervais pour Réot a duré deux jours et a été terminé mardi,-13 ont été acquittés, 3 condamnés à payer cinq louis d'amende chaque ; et 24 deux louis 10, et à être emprisonnés jusqu'au paisment. Ils ont tous paye et sont retournes thez

## LES ELECTIONS MUNICIPALES.

Nous avon déjà exprime tout notre regret de voir nos adversaires politiques vouloir soulever encore les plus mauvaises passions populsires pour influencer nos prochaines élections municipeles. Le ton des journaux du parti tory devientde plus en plus insolent, provoquant, inqu'. tant envers la population française et Irlandaise de Montreal; nos candidats sont chaque jour le sujet des plus honteux outrages, temoins, les articles du Times et l'article du Morning Comis d'hier matin. Nos citoyens les plus respectables, les plus utiles, des hommes qui ont travaillé conscientieusement à nos intérêts municipaux sont dénoncés comme des gens sans principes et sans honneur et signales au mepris, à l'animadversion populaire. Qu'avons neus fait de semblable ?

La presse liberale a tout au plus trouve ridi. dicule le mot constitutionnel applique à un candidat municipal, et on viendra peut-être aous reprocher les scenes de violence qu'on voudrait amener.

Nous ne répondrons pas à l'article du Morning Courier. Les expressions manqueraient pour le qualifier. M. Bourret est un homme honorable, un bon citoyen, porté deux fois à la Mairie, par une grande majorité computée d'hommes de tous les partis politiques ; et qui jouit de l'estime générale. Les niniscries du Morning Courier contre lui sont des coups d'épre dans l'eau.

Nos adversaires ontraussi pris pour point de mire pour attaquer MM. Bourret, Beaultien, et La Roque, une proposition que M. le Dr. Beau-bien aurait fait au conseil de ville, de contracter avec la compagnie du gaz pour cinq ans rour l'éclairage de la viile à raison de £4 10 par lanpe. Des placards ont été affichés la nuit ou ces trois messieurs sont signalés aux électeurs comme partisans du monopole, etc. Il est questien à ce qu'il parait d'une nouvelle compagnie; elle doit demander un privilège à la prochaine atsion ; l'obtiendra-t-elle ? gunnel sern-t-elle en operation? C'est ce que nous ignorons. La compagnie actuelle refuse de contracter à moins de 5 ans. La ville restera donc dans les ténèlres d'ici à ce que l'autre compagnie qui n'est qu'en embryon soit prête à fournir le enz ? Il est bou de remarquer que l'offre du Dr. Beaubien et de £4 10, teux extrêmement bas que la comprgue netuelle, ainsi que l'autre dont il est que tin,

n'accepteront peut-être pas.

La proposition du Dr. Resubien était faie dans l'intérêt de la cité. Elle n'avait que est en vue dans tous les cas, et nous apprenons qu'elle a été retirée hier soir, après un cout

Mais cette question du gaz n'est qu'un prétexte pour nos adversaires politiques d'it suller MM-Beaubien-Bourret et LuRocque qui malgré tout cela seront ré-elus, nous en semmes

C'est à nos compatriotes à être sur pied età

M. Shuter se présente au Quart er St. Aztoine en opposition à M. Bourret et John Molson au quartier St. Laurent en opposition à M. Alfred LaRocque. Nous ceperons que nos corcitovens feront leur devoir.

Ils doivent se rappeler que la violence et l'intrigue n'ont jamais profité à nos adversaires; au contraire, elles ont toujours tourné contre eux.

Nous accusons réception avec remerciments, du Rapport du Comité Spécial, nomme pour s'enquérir des dépenses afférentes à la cem mutation de la Tenure Seigneuriale en Canadi-

Nous avons devant nous un exemplaire de Chimie Agricole, mise à la portée de tout le monde, par M. N. Aubin de Québec, que les éditeurs ont bien voulu nous adresser et pour lequel nous les remercions.

Nous ne saurions trop recommander cet intereseant petit livre a l'attention du public canadien ; nous l'avons parcouru à la hâte, et cepen dant nous avons pu constater du premier coup d'œil, la grande utilité de cet ouvrage. Les cem missaires des écoles communes, et teurs surtout doivent s'empresser de l'adopter et de le mettre entre les mains des enfants. Il les et pratiques indispensables au cultivateur, à l'artisan, à tout le monde enfin. M. Aubin dit

"Quoque ce petit traité soit plus particulièrement consacré à la classe agricole et aux élères des écoles canadiennes, j'oso cruire que l'on y trouvera plusieurs renseignemens utiles à tout e monde, mais qui demeurent enfouis dans les livrés cientifiques de longue haleine, ignorés des uns, oubliés des autres. Aujourd'hui que les consaissances agricoles prennent partout ailleurs un esser

dans sa Préface :